



VILLE de
**MONTBONNOT
SAINT-MARTIN**
(38330)

N° 01_01_2025_046

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq

Le 17 juin

le Conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Pierre Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 10 juin 2025

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	19
<i>Votants</i>	27
<i>Nombre de voix pour</i>	27
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

Présents : M. BONNET, Maire - Mme Marie-Béatrice MATHIEU - MM. Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT, - MM. Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

OBJET :

**Mise à jour du Règlement
de Fonctionnement de la
Maison de la Petite
Enfance**

Pouvoirs : Mmes Caroline HALLE (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ, Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA), Catherine FAVAND (pouvoir à Paul KLEIN), Christine CARBONE (pouvoir à Marie-Béatrice MATHIEU), - MM. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS), Alexis ISAAC (pouvoir à Jean-Franck BARONI), Claude BAUSSAND (pouvoir à Dominique BONNET), Michel PINERI (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI).

Absentes excusées : Mmes Laurence LE BARRILLEC, Flavie PARENDEL.

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

Monsieur Gilles FARRUGIA, Maire-adjoint, propose au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le règlement de fonctionnement dont le projet est ci-annexé et qui sera applicable à compter du 25 août 2025.

Les principales modifications sont :

L'application du nouveau montant plafond,
L'arrivée d'une puéricultrice sur le poste d'adjointe,
L'ouverture de droits aux allocataires MSA.

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 038-213802499-20250617-01_01_2025_046-DE



Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve cette délibération

Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Dominique BONNET



Annexe : Règlement au 25.08.2025 + autres annexes